

CIHEAM-IAMM

Un institut international
d'enseignement supérieur,
de recherche et de coopération



PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MASTER 2 ET MASTER OF SCIENCE

Certifié ISO 9001 - Applique le système ECTS
Agréé Erasmus - Membre de l'AUF



CIHEAM - IAM de Montpellier

3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France
Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27

2018 / 2019

Dans un contexte méditerranéen très fluide et incertain, la demande de formation pour le développement rural change. L'offre de formation et les dispositifs de coopération du CIHEAM-IAMM, institution intergouvernementale d'enseignement supérieur, de recherche et de développement, s'adaptent face aux multiples défis de la sécurité alimentaire et du développement durable des territoires ruraux en Méditerranée. Dans un campus de standing international, l'institut de Montpellier accueille des étudiants et stagiaires en séjour permanent ou de courte durée, des cadres du développement rural et agroalimentaire issus des secteurs publics et privés, provenant en majorité, mais pas exclusivement, des pays riverains de la Méditerranée. Ses processus pédagogiques et d'appui, ainsi que sa plateforme doctorale et son Centre de Langues sont certifiés ISO 9001. L'offre de formation diplômante en Master est organisée en cohérence avec la mise en place du dispositif LMD (Licence, Master, Doctorat). L'institut a été accrédité par la France à délivrer le diplôme national de Master. Certains parcours sont en co-accréditation avec des universités montpelliéraines et avec Montpellier SupAgro. D'autres parcours de Master sont propres à l'Institut. Cet enseignement est hautement professionnalisant et offre également une voie vers la filière doctorale universitaire. Des Masters internationaux sont aussi ouverts, notamment avec le Liban. La plateforme doctorale accueille en séjours de recherche des doctorants et post-doctorants accompagnés par les enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM, membres des unités de recherche du pôle agronomique montpelliérain. En partenariat avec les institutions des pays membres du CIHEAM et de son réseau méditerranéen, nous proposons également des séminaires de recherche et des formations spécialisées de

courte durée ciblées sur les enjeux de la sécurité alimentaire. A travers sa plateforme scientifique et ses activités au service du développement durable, le CIHEAM-IAMM conforte son rôle actif d'échange d'informations, de production de connaissances opérationnelles, de savoir et d'interface en coopération internationale pour le développement de la Méditerranée.

Pascal Bergeret, Directeur



FORMATION

LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

L'enseignement est organisé en modules de deux à quatre semaines crédités selon les normes internationales (ECTS), ce qui facilite l'octroi d'équivalences et les échanges d'étudiants entre le CIHEAM-IAMM, ses partenaires montpelliérains et le réseau d'universités méditerranéennes associées. Depuis novembre 2008, les processus pédagogiques sont certifiés ISO 9001 et depuis juillet 2015, le CIHEAM-IAMM est accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France à délivrer un diplôme de Master 2.

Les diplômes

Diplôme de Master (M2) - (équivalent au niveau Bac + 5)

Ce diplôme est délivré après une année de formation (60 ECTS) dans l'une des filières mentionnées ci-dessous et s'adresse à des candidats ayant acquis au minimum 240 ECTS (ou un niveau minimum de quatre années d'étude après le Baccalauréat).

- Mention « **Économie et management public** », parcours « **Ingénierie des Projets et des Politiques Publiques (I3P)** »
Master 2 co-accrédité avec l'Université de Montpellier

L'institut offre des bourses d'études permettant de faire bénéficier de la prise en charge des frais de séjour et de formation au plus grand nombre d'étudiants.

ses@iamm.fr

Directeur des Etudes **Philippe Le Grusse**

- Mention « **Gestion des territoires et développement local** », parcours « **Gestion Agricole et Territoires** »
Master 2 co-accrédité avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3
- Mention « **Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports** », parcours « **Économie du développement agricole, de l'environnement et alimentation** »
Master 2 co-accrédité avec l'Université de Montpellier et Montpellier SupAgro
- Mention « **Sciences économiques et sociales** », parcours « **Chaines de valeur et agrologistique** »

Diplôme de Master of Science du CIHEAM (Msc.) - (équivalent au niveau Bac +6)

Il s'acquiert en deux ans (120 ECTS).

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

Fort de son expérience en matière de formation, de coopération et d'animation de réseaux de partenariats en Méditerranée, le CIHEAM-IAMM propose des programmes de formation adaptés aux besoins des individus et des organisations, avec des contenus de formation sur mesure et des méthodes pédagogiques flexibles. Chaque module de nos formations Master peut être suivi à la carte. En parallèle, nous offrons des parcours de formation personnalisés, élaborés à partir d'une analyse des besoins et en fonction des exigences professionnelles. L'Institut peut également

apporter son appui aux organismes de formation et les accompagner dans l'élaboration de leur ingénierie pédagogique, ainsi que dans la conception et la mise en place de leurs plans de formation.

En savoir plus : www.iamm.ciheam.org/fr/education/fpc
fpro@iamm.fr

Responsable FPC : **Anne Cobacho**



RECHERCHE

RECHERCHE EN RÉSEAUX, PLATEFORME DOCTORALE

Le Laboratoire d'Accueil Méditerranéen en Économie et Sciences Sociales (LAMES) du CIHEAM-IAMM conduit des recherches, spécialisées ou appliquées autour du triptyque thématique : Alimentation, Agriculture et Développement Durable. Il traite des politiques agricoles et alimentaires, des choix publics et des marchés, des stratégies des acteurs du domaine agroalimentaire, du développement rural durable, de l'alimentation durable, de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles. Il est engagé dans des projets concernant les pays méditerranéens Nord, Sud et Est, sur financements européens, de l'Agence Nationale de la Recherche

ou encore de fonds de coopération bilatérale et multilatérale. Ce laboratoire, intégré au dispositif local de recherche via des Unités Mixtes de Recherche (UMR) du campus montpellierain d'Agropolis International (UMR MOISA, UMR SYSTEM et UMR-GRED) est, par ailleurs, un instrument de coopération grâce aux relations étroites qu'il entretient avec les institutions européennes du Sud et de l'Est méditerranéen. Il accueille tous les ans de 30 à 50 doctorants de la Méditerranée, en séjour permanent ou de courte durée.

lames@iamm.fr



COOPÉRATION ET EXPERTISE

Le CIHEAM-IAMM participe à des programmes de développement de dimension nationale et internationale, notamment dans les domaines du développement des territoires ruraux, de la gouvernance alimentaire, de la gestion et de la valorisation des ressources territoriales, des chaînes de valeurs et de l'organisation des acteurs, de la réforme et de la consolidation des politiques agricoles et rurales. L'institut met également

son expertise à disposition des instances gouvernementales et des institutions nationales et internationales oeuvrant dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. En synergie avec son réseau de partenaires, il dispose d'une capacité d'ensemblage lui permettant de mobiliser une gamme variée de compétences (décideurs institutionnels, collectivités territoriales, professionnels, enseignants, chercheurs, société civile) pour construire des propositions alliant savoir-faire et dimension internationale des équipes.

coop@iamm.fr



SERVICES D'APPUI

CFLE - CIHEAM - IAMM (CENTRE DE LANGUES)

Membre Campus France

Situé sur le campus international Agropolis, en lien direct avec les instituts de recherche et les universités, notre centre propose à des étudiants, chercheurs ou professionnels, une large gamme de formations qui se déclinent selon diverses modalités en fonction des besoins exprimés : français général ou scientifique, communication écrite et orale, formations de formateurs, préparation au DELF et au DALF, anglais.

Le CFLE est doublement impliqué dans une démarche qualité qui lui a permis d'obtenir depuis 2008 le label Qualité FLE, spécifique à son activité, et la certification ISO 9001. Plus de 500 stagiaires suivent chaque année nos cours. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une pédagogie axée sur une dynamique d'intégration académique et socio-culturelle, en lien direct avec les partenaires du campus international Agropolis.

Pour plus de détails sur nos programmes et nos tarifs :
www.fle-montpellier.com / cfle@iamm.fr



UN FONDS DOCUMENTAIRE UNIQUE SUR LA MÉDITERRANÉE

Situé au cœur du campus, le Centre de Documentation Méditerranéen accueille les étudiants dans un espace convivial. Il contribue à l'actualisation de leurs connaissances et à leur perfectionnement tout au long de leur formation. Son fonds spécialisé sur la région méditerranéenne couvre essentiellement les thématiques développées dans l'offre de formation et dans les activités de recherche : agriculture, alimentation et développement rural durable. Le catalogue en ligne permet l'accès à distance aux ressources électroniques. L'ensemble des éditions du

CIHEAM y est disponible en libre accès. Les documentalistes organisent des formations pour utiliser les ressources documentaires, acquérir une méthodologie de recherche d'information scientifique, et réaliser une bibliographie scientifique de qualité. Les étudiants bénéficient d'un environnement de travail privilégié au sein de la communauté scientifique régionale d'Agropolis International.

www.documentation.iamm.fr / doc@iamm.fr

Nous suivre sur Twitter : @Doc_IAMM - Scoop.it : CIHEAM News



PUBLICATION ET PRODUCTION MULTIMÉDIA

Le CIHEAM-IAMM dispose d'un atelier dédié à la conception et la réalisation de documents multimédia en appui à l'enseignement numérisé et à la recherche. Il est spécialisé dans l'élaboration de stratégies de communication appliquées aux démarches pédagogiques, s'adaptant aux « terrains » les plus variés et incluant l'ingénierie des chaînes de production : ressources humaines et filières techniques.

xmedia@iamm.fr



Le service Éditions publie deux collections : Options Méditerranéennes (séries A et B, communes aux 4 instituts), la Série « Master of Science » qui comprend les meilleurs Masters soutenus au CIHEAM-IAMM, et une Lettre d'information bimestrielle depuis 2006. Partenaires et étudiants peuvent bénéficier d'un appui à la publication, notamment dans la série « Master of Science » et dans des publications scientifiques et de transfert.

edition@iamm.fr



DES FORMATIONS ADAPTÉES

Depuis 50 ans, le CIHEAM-IAMM observe, analyse et accompagne les évolutions géopolitiques, économiques et culturelles de la région méditerranéenne. Plus de 5000 stagiaires (étudiants et professionnels, en cycles court ou long) ont été formés avec plus de 900 Masters of Science du CIHEAM soutenus et de nombreux doctorats accompagnés. Chaque année, nous mobilisons plus de 180 enseignants à travers notre réseau euro-méditerranéen : chercheurs et experts dans les programmes de recherche, d'enseignement et de coopération sur les thèmes prioritaires de l'institut. Notre reconnaissance académique et scientifique

nous permet de participer ou de coordonner des programmes de recherche et d'enseignement internationaux, nationaux ou européens (Horizon 2020, Erasmus+, programmes MED, etc.) en agriculture, environnement, alimentation et développement durable, dans un contexte de changement climatique, de flux migratoires exacerbés et de risques accrus pour la sécurité alimentaire.



UN RÉSEAU DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE COOPÉRATION DANS LA RÉGION EURO-MÉDITERRANÉENNE

Le CIHEAM-IAMM a été désigné comme opérateur par la Commission Européenne pour mettre en place le programme de voisinage européen pour le développement agricole et rural dans les pays de la rive sud (ENPARD) dont la seconde phase a démarré en 2015. Cette action, au même titre que les projets euro-méditerranéens conduits par l'institut, renforce l'identité et l'action régionale méditerranéennes du CIHEAM. Nous participons régulièrement à la préparation et à la réalisation de la conférence des ministres de l'agriculture des pays membres du CIHEAM (Le Caire, décembre 2006 - Saragosse, février 2008 - Istanbul, mars 2010 - Malte, septembre 2012 - Alger, février 2014 - Tirana, septembre 2016, et celle à

venir, à Tunis en 2018). L'institut assure la mobilité des compétences dans le bassin méditerranéen, le transfert de ressources vers les institutions partenaires de son réseau et la reconnaissance scientifique et pédagogique de ses formations. Le campus méditerranéen* offre 96 studios pour les étudiants et enseignants chercheurs, totalement équipés sur plusieurs bâtiments, une cafétéria de 150 places ainsi qu'une « Villa Mediterra » pour accueillir nos visiteurs. L'ensemble du dispositif, construit selon le cahier des charges Haute Qualité Environnementale (HQE), est équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.



www.iamm.ciheam.org

Directeur : **Pascal Bergeret** - bergeret@iamm.fr

*Pour plus d'informations au sujet du campus méditerranéen : www.iamm.ciheam.org/fr/about/ciheam-iamm/campus
Contact par e.mail : ResaCampus@iamm.fr ou par téléphone : +33 (0)4 67 04 60 79



PROGRAMME DE MASTER 2 : CARTE DES FORMATIONS

2018/2019

Du 09/07 au
14/09/18

Prérequis en langue française, en micro-économie et en comptabilité

18/09/18

Conférences : Introduction à la Méditerranée

Ingénierie des Projets et des Politiques Publiques

Gestion Agricole et Territoires

Chaînes de Valeur et Agrologistique

Du 17/09 au
28/09/18

I3PGAT0918
Économie du développement rural

Du 03/09 au
28/09/18

CDV0918
Chaînes de valeur :
concepts et définitions

Du 01/10 au
19/10/18

I3PGAT1018A
Méthodes et outils de diagnostic

Du 01/10 au
26/10/18

CDV1018
Aspects techniques
de la logistique

Du 22/10 au
16/11/18

I3PGAT1018B
Diagnostic territorial

Du 29/10 au
16/11/18

CDV1118
Aspects juridiques
de la logistique

Du 19/11 au
30/11/18

I3P1118
Durabilité du développement
en Méditerranée

Du 19/11 au
30/11/18

GAT1118
Acteurs et gestion des
ressources naturelles
(1^{ère} partie)

Du 03/12 au
19/12/18

I3PGAT1218
Politiques agricoles internationales et nationales

Du 19/11 au
14/12/18

CDV1218
Management de la
distribution et des chaînes
d'approvisionnement

Du 20/12/18
au 06/01/19

Vacances de Noël

Du 07/01 au
11/01/19

I3P0119A
Évaluation de l'utilité totale
(valeurs marchandes)

Du 13/09/18
au 31/01/19

GATTC18
Développement intégré
et durable des territoires

Du 07/01 au
25/01/19

CDV0119
Commerce international
et marketing

Du 14/01 au
25/01/19

I3P0119B
Élaboration de projets

Janv.-fév. 2019

GAT/ARPM19
Atelier de recherche :
problématique et méthodes

Du 21/01 au
08/02/19

I3P0119C
Évaluation financière

Janv.-mars
2019

GAT/AREP19
Atelier de
recherche thématique et
élaboration de projet

Du 28/01 au
22/02/19

CDV0219
Organisation de l'entreprise
et gestion des ressources
humaines

Du 11/02 au
15/02/19

I3P0219A
Évaluation de l'utilité totale
(valeurs non marchandes)

Du 18/02 au
22/02/19

I3P0219B
Méthodologie d'évaluation
des politiques publiques

Du 07/01 au
01/02/19

GAT0119
Gestion des entreprises
agricoles

Du 25/02 au
08/03/19

I3P0219C
Valeur d'activité et
multiplicateurs

Du 04/02 au
01/03/19

GAT0219
Modélisation et aide à la
décision

Sept. 2018 à
Février 2019

CDV0319
Méthodes de recherche
en sciences sociales

Du 11/03 au
15/03/19

I3P0319A
Évaluation de l'utilité sociale

Du 04/03 au
15/03/19

GAT0319
Acteurs et gestion des
ressources naturelles
(2^{ème} partie)

Du 21/01 au
15/03/19

I3P0319B
Évaluation du capital humain

Oct. 2018 -
Mars 2019

SR2019
Ateliers de méthode de recherche

Du 18/03 au
29/03/19

Projet de stage

Du 25/02 au
08/03/19

Projet de stage

Oct. 2018 -
Mars 2019

Langue vivante Anglais

Mars - Sept.
2019

Stage
Mémoire et soutenance



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



Economie du développement agricole, de l'environnement et alimentation

Cours thématiques

Du 17/09 au 05/10/18

- EC/TC11 Economie et politiques agricoles, alimentaires et rurales
- EC/TC12 Economie et politiques de l'environnement
- EC/TC13 Economie et politiques du développement
- EC/TC14 Systèmes alimentaires

Cours méthodologiques : 3 cours au choix

Du 08/10 au 23/11/18

- EC/TC21 Econométrie
- EC/TC22 Modélisation des politiques agricoles et environnementales
- EC/TC23 Méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives
- EC/TC24 Economie expérimentale et comportementale

Cours théoriques

Du 08/10 au 23/11/18

- EC/TC31 Nouvelle économie institutionnelle
- EC/TC32 Calcul économique public
- EC/TC33 Sociologie et anthropologie économique

Cours de spécialisation : 3 cours au choix

Du 26/11 au 14/12/18

- EC/SPÉ 1 Consommateurs, alimentation et durabilité
- EC/SPÉ 2 Coordination dans les firmes et les filières agroalimentaires
- EC/SPÉ 3 Institutions et développement et négociations internationales
- EC/SPÉ 4 Politiques publiques, firmes et environnement
- EC/SPÉ 5 Gestion des ressources naturelles

Du 20/12/18 au 06/01/19

Vacances de Noël

Du 07/01 au 11/01/19

Révisions

Du 14/01 au 01/02/19

EXAMENS

Février - Mars 2019

Séminaires de recherche

Février - Mars 2019

EC/TD d'appui à la démarche de recherche

Avril - Septembre 2019

Mémoire et soutenance





Mention « Économie et management public », parcours Master 2

INGÉNIERIE DES PROJETS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

co-accrédité avec l'Université de Montpellier (UM).

Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PROJETS

2018/2019

OBJECTIF

Ce programme constitue une formation post-universitaire qui s'adresse à des personnes titulaires d'un diplôme universitaire de niveau bac+4 minimum (M1 ou diplôme d'ingénieur) et ayant une formation initiale et/ou une expérience professionnelle en lien avec le domaine du développement rural (agronomie/agriculture, économie, géographie, sociologie rurale).

L'objectif est de former aux métiers de l'ingénierie des politiques et des projets au service du développement des territoires ruraux, tels que des chefs de projets, des responsables de programmes de développement, des cadres du développement local ou des chargés d'études auprès des collectivités territoriales, des organisations et des institutions de développement agricole et rural. Les évolutions récentes du monde rural ont en effet favorisé l'émergence de nombreuses structures et institutions de développement rural et territorial, qui mettent en œuvre des programmes et des opérations de développement et d'aménagement des territoires ruraux. De fait, ces structures recherchent des personnes hautement qualifiées et spécialisées dans le développement territorial.

La formation du CIHEAM-IAMM, en plus d'apprendre à des économistes et à des ingénieurs à travailler ensemble en leur donnant le langage commun indispensable à un travail d'équipe, offre à la fois un apprentissage des outils théoriques et pratiques mais aussi l'acquisition d'une expérience professionnelle (stages individuels et collectifs) permettant d'être en contact avec les acteurs locaux et les réalités du terrain et d'être opérationnel dès la fin de la formation.

La formation permet d'acquérir :

- des savoirs : les théories du développement, les fondements théoriques des approches du développement des territoires ruraux, les notions de durabilité sociale et environnementale,
- des savoir-faire : faire le diagnostic d'un territoire, conduire des enquêtes, élaborer des projets de développement rural, monter des dossiers, faire une évaluation économique et financière d'un projet de développement territorial,
- des savoir-être : travailler en équipe pluridisciplinaire, faire l'interface entre les aspects techniques et socio-économiques.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

Prérequis (septembre)

- Mise à niveau en économie : rappel des notions fondamentales en micro-économie et gestion, comptabilité, macro-économie et statistique.
- Introduction à l'agronomie.

Module 1 : Economie du développement rural (septembre)

Concepts et méthodes utilisés pour l'analyse du développement en général et du développement des territoires ruraux.

Module 2 : Méthodes et outils de diagnostic (octobre)

- Apprentissage des méthodes de diagnostic rapide appliqué sur une zone rurale.
- Lecture d'un territoire rural à partir de la notion et des approches de vulnérabilité et capacité d'adaptation.
- Initiation à l'analyse des données et au système d'information géographique

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Quinze modules	45 ECTS
Stage et mémoire	15 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, en partenariat avec l'UM.

Un stage en milieu professionnel est obligatoire à partir de mi-mars.

En fonction des places disponibles, les modules peuvent être suivis en tant que formation courte.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science	60 ECTS
----------------------------	---------

ADMISSION

L'admission sur dossier est décidée par une commission composée des représentants des institutions co-accréditées. La formation est ouverte aux économistes, agronomes ou géographes voulant se spécialiser en économie des projets de développement ou en développement rural.

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate. Des prérequis en économie sont exigés.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr/>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 20 avril 2018.

DIPLOMES

Master 2

délivré par le CIHEAM-IAMM et l'UM

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats des pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidature.



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



Module 3 : Diagnostic territorial (octobre-novembre)

Diagnostic socio-économique appliqué sur un territoire rural à partir des entretiens avec les acteurs locaux et d'enquêtes statistiques auprès des producteurs.

Module 4 : Durabilité du développement en Méditerranée (novembre)

- Analyse critique du concept de développement durable.
- Présentation des grands concepts issus de la durabilité, services écosystémiques et adaptation au changement climatique.
- Mesures et principaux indicateurs de la durabilité : empreinte écologique.
- Analyse sociale du cycle de vie, processus et politiques de mise en œuvre : application aux zones humides.

Module 5 : Politiques agricoles internationales et nationales (décembre)

- Politiques agricoles : histoire des trajectoires nationales et des modes de coordination internationale.
- Analyse de deux politiques : celle de l'Union Européenne et celle du Plan Maroc Vert.

Module 6 : Évaluation de l'utilité totale (valeurs marchandes) (janvier)

- Acquisition des concepts et des méthodes pour évaluer un projet.

Module 7 : Élaboration de projets (janvier)

- Du diagnostic à l'élaboration des projets : méthodes et diversité des projets.
- Acquisition des outils d'élaboration d'un projet : initiation au « cadre logique », acceptabilité sociale, études d'impact environnemental et de faisabilité.

Module 8 : Évaluation financière (janvier-février)

- Acquisition des différents concepts et méthodes de l'évaluation financière d'une opération de développement.
- Application informatique de l'évaluation financière : études de cas sur Excel.

Module 9 : Évaluation de l'utilité totale (valeurs non marchandes) (février)

- Présentation des différents types de valeurs d'un actif non-marchand.
- Maîtrise des enjeux scientifiques de l'évaluation des actifs non-marchands

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Module 10 : Méthode d'évaluation des politiques publiques (février)

- Champ de l'évaluation des politiques publiques et modalités de son institutionnalisation.
- Protocoles de mise en œuvre et de mesures.

Module 11 : Valeur d'activité et multiplicateurs (février-mars)

- Différence entre la valeur d'utilité totale et la valeur d'activité totale (principales approches et méthodes).
- Complémentarités entre l'évaluation financière et l'évaluation économique de projets appliquées à un territoire.

Module 12 : Évaluation de l'utilité sociale (mars)

- Notion d'utilité sociale, fondements théoriques, domaines d'application.
- Méthodes et contextes d'application de la valeur d'utilité sociale.

Module 13 : Évaluation du capital humain (janvier-mars)

- Applications de la théorie du capital humain en termes de politiques publiques.
- Méthodes d'évaluation.

Module 14 : Ateliers de méthodes de recherche (octobre-mars)

- Méthodologie de la recherche : formulation d'une problématique, cadre conceptuel et élaboration d'une méthodologie de travail.
- Formation à la recherche documentaire.

Module 15 : Langue vivante Anglais (octobre-mars)

- Expression orale et écrite adaptée à un contexte académique et/ou professionnel.

Projet de stage (mars)

Préparation d'un projet de recherche structurant les différents aspects du stage individuel : travaux de terrain et d'analyse.

Stage individuel en situation professionnelle, rédaction et soutenance du mémoire de M2 (avril-septembre)

Ce stage se réalise dans le cadre de structures de développement, bureaux d'études, ONG, etc. Deux étudiants pourront être associés, avec des compétences complémentaires, à la réalisation de l'étude d'un même projet. Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme de Master.

Coordinatrices :

Tahani ABDELHAKIM

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.13

E-mail : abdelhakim@iamm.fr

Mélanie REQUIER-DESJARDINS

Tél. : (33) (0)4 67.04.31.88

E-mail : requier@iamm.fr



GESTION AGRICOLE ET TERRITOIRES

co-accrédité avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM3).
Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

GESTION AGRICOLE ET TERRITOIRES

2018/2019

OBJECTIF

L'objectif est de former les étudiants aux métiers de la gestion des systèmes de production agricole en prenant en compte les spécificités des territoires, aussi bien dans une approche technique qu'économique. Dans cette optique, la formation apporte à la fois un apprentissage des outils théoriques et pratiques et l'acquisition d'une expérience professionnelle (stages individuels et collectifs) permettant aux étudiants d'être en contact avec les acteurs locaux et les réalités du terrain et ainsi d'être opérationnels dès la fin de la formation.

La formation permet d'acquérir :

- des savoirs : analyser le fonctionnement technico-économique de l'exploitation agricole et d'une région agricole,
- des savoir-faire : mise en œuvre de méthodes d'aide à la décision, analyse prévisionnelle et pilotage stratégique dans des démarches de conseil au niveau individuel et collectif. Elaborer des modèles d'optimisation pour les choix techniques et de production au niveau de l'exploitation agricole et au niveau régional. Coupler des modèles bio-physiques et économiques pour l'aide à la décision dans la gestion des ressources naturelles et des pollutions diffuses en agriculture,
- des savoir-être : travailler en équipe pluridisciplinaire, faire l'interface entre les aspects techniques et socio-économiques.

La première partie est consacrée à l'apprentissage théorique et pratique des différentes méthodes et instruments. Elle permet par ailleurs aux étudiants d'être régulièrement mis en situation réelle ou professionnelle : études de cas, stages collectifs sur le terrain, applications.

La seconde partie est consacrée à un travail individuel avec la réalisation d'un stage pratique de 3 mois minimum puis la rédaction d'un mémoire ou la rédaction d'un mémoire de recherche. Cette année est sanctionnée par la soutenance du mémoire devant un jury.

La formation vise à donner les compétences pour des postes de chargés d'étude auprès des organisations de développement agricole et des acteurs de la production agricole dans les territoires. Elle a également l'ambition d'apprendre à des économistes, des géographes et des ingénieurs à travailler ensemble en leur donnant le langage commun indispensable à un travail d'équipe.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

Prérequis (septembre)

- Mise à niveau en économie : rappel des notions fondamentales en micro-économie et gestion, macro-économie et statistique.
- Mise à niveau en agronomie.

Module 1 : Développement intégré et durable des territoires (septembre-février)

- Présentation de l'articulation entre acteurs de l'aménagement et mise en œuvre des dispositifs de l'action publique par les outils de la gestion territoriale.

Module 2 : Economie du développement rural (septembre)

Concepts et méthodes utilisés pour l'analyse du développement en général et du développement des territoires ruraux.

Module 3 : Méthodes et outils de diagnostic (octobre)

- Apprentissage des méthodes de diagnostic rapide appliqué sur une zone rurale.
- Lecture d'un territoire rural à partir de la notion et des approches de vulnérabilité.
- Initiation à l'analyse des données et au système d'information géographique

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Treize modules 34 ECTS
Stage et mémoire 26 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, en partenariat avec l'UPVM3.

Un stage en milieu professionnel est obligatoire à partir de mi-mars.

En fonction des places disponibles, les modules peuvent être suivis en tant que formation courte.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science 60 ECTS

ADMISSION

L'admission sur dossier est décidée par une commission composée des représentants des institutions co-accréditées. La formation est ouverte aux économistes, agronomes ou géographes voulant se spécialiser en économie des projets de développement ou en développement rural.

Le niveau d'admission est Bac+4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate. Des prérequis en économie sont exigés.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr/>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 20 avril 2018.

DIPLOMES

Master 2

délivré par le CIHEAM-IAMM et l'UPVM3

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats de pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidatures.



Module 4 : Diagnostic territorial (octobre-novembre)

Diagnostic socio-économique appliqué sur un territoire rural à partir des entretiens avec les acteurs locaux et d'enquêtes statistiques auprès des producteurs.

Module 5 : Acteurs et gestion des ressources naturelles (1^{ère} partie : novembre)

- L'économie de l'environnement et des ressources naturelles.
- Les instruments de politique de l'environnement : définition et mise en œuvre, taxes, quotas.
- Analyse de l'interaction entre les choix individuels et les choix collectifs au niveau régional.
- La GIRE (Gestion Intégrée de la Ressource en Eau) : techniques d'irrigation et maîtrise des apports, gestion de l'offre et de la demande en eau.

Module 6 : Politiques agricoles internationales et nationales (décembre)

- Politiques agricoles : histoire des trajectoires nationales et des modes de coordination internationale.
- Analyse de deux politiques : celle de l'Union Européenne et celle du Plan Maroc Vert.

Module 7 : Atelier de recherche : problématique et méthodes (janvier-février)

- Construction scientifique d'un projet de recherche.
- Analyse d'un article scientifique.
- Analyse de mémoires de Master.

Module 8 : Gestion des entreprises agricoles (janvier)

- Maîtriser les techniques de gestion de l'entreprise agricole en s'appuyant sur les techniques informatiques (suivi technico-économique des productions, organisation du travail, gestion de trésorerie, budgets, comptabilité agricole, indicateurs de performance agro-environnementale).
- Mesures agro-environnementales et gestion des externalités.
- Elaborer un plan stratégique de développement d'une entreprise agricole en utilisant un simulateur multi périodique (Olympe) et élaboration d'un rendu de conseil de gestion.
- Mise en situation opérationnelle sur un terrain d'étude avec des exploitants agricoles et des responsables professionnels.

Module 9 : Modélisation et aide à la décision (février)

- Modélisation de l'exploitation agricole pour l'aide à la décision.
- Modèles de simulation et modèles d'optimisation.
- Exemples de modélisation : formulation et résolution d'un modèle d'optimisation au niveau d'une entreprise agricole analyse des résultats, interprétation et limites.

- Différentes méthodes de modélisation du risque.
- Comparaison des principaux modèles de simulation bio-physique.
- Le modèle CROPSYST : les modules de croissance végétative, eau, nitrates, sel, érosion.
- Construction de fonctions de production, détermination des besoins en eau des plantes, élaboration des calendriers en fonction des besoins et des techniques d'irrigation.

Module 10 : Acteurs et gestion des ressources naturelles (2^{ème} partie : mars)

- Le passage de modèles d'exploitations aux modèles agrégés régionaux. Etudes de cas; structure de base d'un modèle régional, formulation, fonctionnement, cohérence des données, validation des modèles.
- Utilisation de modèles de simulation régionaux pour la négociation.
- Jeu de simulation pour la négociation et l'évaluation des choix collectifs dans une petite région agricole.

Module 11 : Langue vivante Anglais (octobre-mars)

- Expression orale et écrite adaptée à un contexte académique et/ou professionnel.

Module 12 : Méthodes de recherche documentaire et bibliographique (octobre-mars)

- Maîtriser la méthodologie de recherche d'information et les fonctionnalités des outils de recherche d'information.
- Identifier et évaluer la pertinence, la qualité et la validité des informations recueillies.

Module 13 : Atelier de recherche thématique et élaboration de projet (janvier-mars)

- Formaliser son projet de mémoire ou de recherche.
- Construire la problématique, les hypothèses de travail et définir la démarche méthodologique.

Projet de stage (mars)

Préparation d'un projet présentant les différents aspects du stage individuel.

Stage individuel en situation professionnelle, rédaction et soutenance du mémoire de M2 (avril-septembre)

Ce stage se réalise dans le cadre de structures de développement, bureaux d'études, ONG, etc. Deux étudiants pourront être associés, avec des compétences complémentaires, à la réalisation de l'étude d'un même projet. Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Coordinateurs :

Philippe LE GRUSSE
Tél. : (33) (0)4 67.04.60.23
E-mail : legrusse@iamm.fr

Hatem BELHOUCLETTE
Tél. : (33) (0)4 67.04.39.96
E-mail : belhouchette@iamm.fr



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION

co-accrédité avec l'Université de Montpellier (UM) et Montpellier SupAgro.
Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

ÉCONOMIE ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, AGROALIMENTAIRE ET RURAL

2018/2019

OBJECTIF

Ce programme s'adresse à des étudiants qui souhaitent accéder à des fonctions supposant autonomie, capacité d'initiative individuelle et qualité du savoir en sciences économiques. Il s'agit d'un Master sélectif organisé en fonction des normes de la recherche et de l'enseignement de haut niveau. Centré sur la transmission de connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales, il accorde une large place à l'utilisation des techniques avancées de modélisation et de quantification dans l'analyse économique contemporaine, ainsi qu'aux approches de l'économie institutionnelle, des sciences de gestion et de la sociologie économique. Ce Master prépare par la recherche et l'enseignement à des activités professionnelles diverses dans le domaine de la recherche et des études économiques et de gestion appliquée au développement dans le secteur agricole, agroalimentaire et rural, ainsi que dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Il permet d'acquérir un savoir-faire approfondi dans les domaines des filières agroalimentaires, de la gestion des ressources naturelles grâce aux spécialisations offertes. Des cours de prérequis sont organisés en septembre.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

La formation débute par un premier socle d'enseignements communs permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances thématiques générales ainsi que les bases méthodologiques et théoriques nécessaires avant de commencer les enseignements plus opérationnels au travers des parcours optionnels. Le programme s'achève par des séminaires et un mémoire de fin d'études.

UE 1 : Cours thématiques

→ Module 1 : Economie et politiques agricoles, alimentaires et rurales

Objectif : faire une synthèse des principaux aspects économiques du secteur agricole et agroalimentaire et de sa gestion par les politiques publiques.

→ Module 2 : Economie et politiques de l'environnement

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir les bases de l'analyse économique des problèmes d'environnement et de gestion de ressources naturelles.

→ Module 3 : Economie et politiques du développement

Objectif : approfondir les théories en économie du développement dans le cadre du développement agroalimentaire et rural. Ce cours s'appuie sur des problématiques contemporaines avec une mise en perspective théorique.

→ Module 4 : Systèmes alimentaires

Objectif : fournir les fondements théoriques, les concepts et méthodes nécessaires à la compréhension et à l'analyse du système alimentaire et de sa dynamique, en France et dans le monde.

UE 2 : Cours méthodologiques

3 modules au choix

→ Module 1 : Économétrie

Objectif : initier les étudiants à l'approche stochastique de phénomènes complexes, au traitement et à l'utilisation des données réelles. Le cours vise l'objectif spécifique d'amener les étudiants à conduire eux-mêmes un travail empirique en économie dans le cadre d'un projet personnel.

→ Module 2 : Modélisation des politiques agricoles et environnementales

Objectif : maîtriser les techniques de programmation mathématique et savoir les utiliser pour construire des modèles d'optimisation appliqués à l'analyse de questions d'économie agricole.

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Cinq modules 36 ECTS

Mémoire et soutenance 24 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, l'UM et Montpellier SupAgro.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science 60 ECTS

ADMISSION

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 20 avril 2018.

DIPLOMES

Master 2 délivré par l'UM et co-accrédité avec le CIHEAM-IAMM et Montpellier SupAgro

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats de pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidature.



→ **Module 3 : Méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives**

Objectif : offrir des éléments pour les économistes qui souhaitent intégrer une dimension qualitative dans leur travail de recherche futur en exposant, dans le champ de l'économie, des débats sur le rapport au terrain.

→ **Module 4 : Economie expérimentale et comportementale**

Objectif : étudier les thèmes principaux de l'économie expérimentale en étudiant plus particulièrement les interactions sociales. Ce cours analyse le comportement des agents économiques en référence au cadre conceptuel de la théorie des jeux.

UE 3 : Cours théoriques

→ **Module 1 : Nouvelle économie institutionnelle**

Objectif : étudier les différents courants de l'économie institutionnelle (la « Nouvelle Economie Institutionnelle », les « Théories de Droit de Propriété », « l'Economie Evolutionnaire », etc.), et les positionner par rapport aux divers objectifs, postures de recherche, hypothèses et méthodes pour analyser les institutions.

→ **Module 2 : Calcul économique public**

Objectif : donner aux étudiants les fondements des politiques publiques ainsi que des notions sur la théorie des incitations.

→ **Module 3 : Sociologie et anthropologie économique**

Objectif : présenter les fondements et la constitution de l'économie politique, en tant que champ à la fois scientifique et politique, au début du 20^{ème} siècle. Ce cours étudie également les principaux développements au sein des corpus anglo-saxons et européens dans le cadre du « grand partage » entre économie et sociologie et donne des exemples de débats, notamment à travers le projet de la « Nouvelle sociologie économique ».

UE 4 : Cours de spécialisation

3 modules au choix

→ **Module 1 : Consommateurs, alimentation et durabilité**

Objectif : actualiser les connaissances sur les débats relatifs à la durabilité des systèmes alimentaires, en particulier les

questions de contribution à la gestion de l'environnement et de l'équité sociale par une consommation responsable.

→ **Module 2 : Coordination dans les firmes et les filières agroalimentaires**

Objectif : présenter quelques grandes applications au secteur agricole et agroalimentaire, des cours d'économie institutionnelle et industrielle (théorie des incitations).

→ **Module 3 : Institutions, développement et négociations internationales**

Objectif : approfondir le cours d'économie institutionnelle, plus particulièrement sur des questions de développement rural et de politiques publiques.

→ **Module 4 : Politiques publiques, firmes et environnement**

Objectif : étudier le comportement de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement et sa régulation par une approche essentiellement micro-économique.

→ **Module 5 : Gestion des ressources naturelles**

Objectif : approfondir les concepts et méthodes pour l'analyse économique de la gestion des ressources naturelles, principalement renouvelables.

UE 5 : Séminaires de recherche

Les étudiants doivent choisir 2 séminaires sur 4 proposés. Ils portent sur des thèmes liés aux recherches des 3 UMR et peuvent être orientés et construits de façon à répondre aux besoins spécifiques des étudiants dans la préparation de leur mémoire de recherche.

TD d'appui à la démarche de recherche

Objectif : préparer les étudiants au travail à effectuer durant le mémoire de recherche. Ce TD permettra à chaque étudiant de le familiariser avec les techniques de base liées à un travail de recherche.

Mémoire de recherche et soutenance

Le mémoire de recherche est issu d'un travail personnel conduit par chaque étudiant encadré par un enseignant ou chercheur engagé dans ce Master. L'objectif est de montrer la faisabilité d'un projet de thèse en insistant sur les méthodes et outils de la discipline retenue ou des disciplines dans le cas d'une approche interdisciplinaire. Ce travail sera soutenu devant un jury composé par les différentes disciplines présentes dans le Master.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Coordinatrice pour le CIHEAM-IAMM :

Myriam KESSARI

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.36

E-mail : kessari@iamm.fr





Mention « Sciences économiques et sociales », parcours Master 2

CHAÎNES DE VALEUR ET AGROLOGISTIQUE

Master of Science

CHAÎNES DE VALEUR ET AGROLOGISTIQUE

2018/2019

OBJECTIF

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement et l'acheminement des produits depuis le champ agricole jusqu'à la table du consommateur final est devenu primordial pour appréhender le bon fonctionnement des filières. Ce programme d'enseignement post-universitaire envisage de former et de spécialiser les jeunes diplômés dans la gestion et la coordination des chaînes de valeur.

La formation permet d'acquérir :

- des savoirs : analyser le système agroalimentaire et les chaînes de valeur ; observer et analyser l'environnement des acteurs opérant dans les chaînes de valeur avec ses contraintes et atouts, les réglementations nationales et internationales constituant le cadre socio-institutionnel des chaînes de valeur ; se spécialiser dans la gestion et la coordination des chaînes d'approvisionnement,
- des savoir-faire : élaborer un diagnostic stratégique d'une chaîne de valeur agroalimentaire et proposer des projets stratégiques pour l'ensemble des acteurs,
- des savoir-être : travailler en équipe, faire l'interface entre les aspects techniques et socio-économiques.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

Module 1 : Chaînes de valeur : concepts et définitions (septembre)

- Acquisition des approches et des outils méthodologiques permettant de maîtriser les différentes utilisations de l'approche filière, chaînes de valeur et chaîne globale de valeur.
- Analyse du fonctionnement des marchés agroalimentaires, particulièrement dans le contexte de libéralisation économique.
- Acquisition des outils d'analyse des modes de coordination multi-acteurs.

Module 2 : Aspects techniques de la logistique : nouvelles technologies, innovations, gestion des coûts de transport (octobre)

- Apprendre comment piloter les processus clés d'une chaîne logistique globale et optimiser la gestion des réseaux partenaires.
- Analyser l'impact des actions de logistique sur la performance financière.

Module 3 : Aspects juridiques de la logistique : réglementations, normes et fondements juridiques de la logistique internationale (octobre-novembre)

- Appréhender les conventions du transport international, les contrats, les normes régissant les réseaux de logistique internationale.

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Huit modules 37 ECTS

Stage et mémoire 23 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM.

Un stage en milieu professionnel est obligatoire à partir de mi-mars.

En fonction des places disponibles, les modules peuvent être suivis en tant que formation courte.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science 60 ECTS

ADMISSION

La formation est ouverte à des participants souhaitant se spécialiser en économie agro-alimentaire, pour travailler dans des administrations publiques, des entreprises ou des organisations professionnelles.

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 20 avril 2018.

DIPLOMES

Master 2

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats de pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidature.



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



Module 4 : Management de la distribution et des chaînes d'approvisionnement (novembre-décembre)

- Comprendre le fonctionnement des différents circuits de commercialisation et le rôle des différents acteurs économiques.
- Connaître les méthodes de la logistique moderne pour une meilleure gestion des flux des marchandises et des informations.

Module 5 : Commerce international et marketing (janvier)

- Prendre connaissance des outils de management de l'entreprise dans son internationalisation, que ce soit par voie des investissements réalisés à l'étranger que par les exportations.
- Mieux juger les risques et les opportunités de s'étendre sur des marchés internationaux et prendre des décisions stratégiques tant dans les PME que dans les grandes firmes multinationales.

Module 6 : Organisation de l'entreprise et gestion des ressources humaines (janvier-février)

- Analyser les interactions entre l'entreprise et son environnement socio-économique et savoir décider quelle stratégie adopter pour la croissance et la durabilité de l'entreprise.
- Maîtriser les outils d'analyse pour organiser et gérer les ressources humaines de l'entreprise.

Module 7 : Méthodes de recherche en sciences sociales (application aux chaînes globales de valeur) et de recherche documentaire et bibliographique (septembre-février)

Ce module a pour objectif l'apprentissage de connaissances méthodologiques afin d'acquérir des compétences dans la mise en œuvre d'une démarche de recherche rigoureuse et vise à la préparation de la rédaction du mémoire de Master.

- Cours d'initiation aux approches méthodologiques : différentes étapes dans la recherche en sciences sociales (observation de terrain, question de recherche, formulation de la problématique, démarche méthodologique, méthodologie d'enquêtes, élaboration d'un questionnaire, méthodes quantitatives et qualitatives).
- Travail de groupe sur la base d'une conduite d'une étude de cas permettant de mettre en application une démarche de recherche.
- Apports théoriques illustrés par des exemples pratiques, travaux dirigés de groupe pour la maîtrise outils, mise à disposition d'une bibliographie sélective et d'une webographie de sources pertinentes.

Module 8 : Langue vivante Anglais (octobre-mars)

- Expression orale et écrite adaptée à un contexte académique et/ou professionnel.

Stage individuel en situation professionnelle, rédaction et soutenance du mémoire de M2 (mars-septembre)

Réalisation d'un stage individuel de 4 à 6 mois au sein d'une entreprise ou d'une institution du secteur agro-alimentaire. Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Coordinatrices :

Fatima EL HADAD-GAUTHIER

Tél. : (33) (0)4 67.04.60. 88

E-mail : elhadad@iamm.fr

Myriam KESSARI

Tél. : (33) (0)4.67.04.60.36

E-mail : kessari@iamm.fr





LE CIHEAM-IAMM, OPÉRATEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN MÉDITERRANÉE

Une offre permanente - des thèmes spécialisés

Pour une mise à jour des connaissances tout au long de la vie professionnelle.

2018/2019

OBJECTIF

Le CIHEAM-IAMM est un opérateur de formation professionnelle continue pour les jeunes chercheurs et les cadres de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée. Fort de son expérience en matière de formation, de coopération et d'animation de réseaux de partenariats en Méditerranée, l'institut propose des sessions de formation adaptées aux besoins des individus et des organisations, avec des contenus de formation sur mesure et des méthodes pédagogiques flexibles.

NOS POINTS FORTS

RÉPONDRE À UNE ÉVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL

Notre offre de formation s'oriente autour de thématiques liées aux enjeux actuels du bassin méditerranéen tels que :

- L'ouverture des marchés et la création de zones de libre échange
- L'évolution des sociétés face aux changements économiques
- La pression sur les ressources naturelles et le changement climatique
- L'évolution des techniques de communication et de formation

RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES PARTICIPANTS

Nos formations reposent sur une pédagogie dynamique intégrant :

- Des échanges avec les professionnels
- Des contenus d'actualité
- Des intervenants spécialisés
- Des modalités de diffusion variées
- Des méthodes pédagogiques actives

NOTRE OFFRE PERMANENTE

Nos formations portent sur quatre thèmes spécialisés :

- Les outils de modélisation et d'aide à la décision en agriculture et environnement
- L'économie des territoires et l'aménagement de l'espace
- La Qualité en enseignement supérieur
- Les outils de communication pour la valorisation des travaux de recherche

MODÉLISATION ET PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE POUR L'AIDE À LA DÉCISION

Cette formation propose des outils de modélisation permettant une évaluation ex-ante des impacts des politiques agricoles, environnementales et de développement durable sur le fonctionnement, la durabilité et la multifonctionnalité de l'agriculture. Elle repose sur une approche de modélisation bioéconomique combinant des modèles agronomiques, bioéconomique et des indicateurs de durabilité. Cette modélisation peut être utilisée comme support de négociation autour des choix de production à adopter pour répondre aux préoccupations des différents acteurs d'un bassin versant ou d'un périmètre irrigué.

Contact et information : belhouchette@iamm.fr - + 33 (0)4.67.04.39.96

ORGANISATION

Trois types de formation sont proposés :

Des formations sur des thèmes spécialisés :

Ces cours spécialisés sont montés sur demande en fonction des besoins de nos partenaires.

Durée moyenne d'un cours spécialisé : 1 semaine

Des modules à la carte :

Les modules de la carte des Masters peuvent être suivis de façon individuelle.

Durée d'un module : 1 semaine à 1 mois

Des formations courtes délocalisées :

Le CIHEAM-IAMM s'adapte aux besoins de ses partenaires et organise des sessions de formation délocalisées.

Durée moyenne d'une session délocalisée : 1 semaine

ADMISSION/TARIFS/REGLEMENTS

Les conditions d'admission sont en fonction de la formule choisie par le candidat.

Vous trouverez toutes les informations concernant la date des sessions, le contenu détaillé des formations et les modalités de règlement sur notre site web :

www.iamm.ciheam.org/fr/education/fpc

Contact : fpc@iamm.fr

**Responsable de la Formation
Professionnelle Continue**

Anne COBACHO

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.11

E-mail : cobacho@iamm.fr



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



OLYMPE : UNE BASE DE DONNÉES ET UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION EN AGRICULTURE

Ce cours accéléré sur le logiciel Olympe a pour objectif la maîtrise de cet outil de modélisation des exploitations agricoles à travers la construction d'un modèle technico-économique autorisant une analyse pluriannuelle des stratégies des agriculteurs. Il permet de mesurer les conséquences d'une prise de décision technique et l'importance du risque économique. Il apporte également une vision prospective sur le choix de futurs systèmes de production.

Contact et information : legrusse@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.60.23

PROJETS TERRITORIAUX : DIAGNOSTIC, MONTAGE ET ÉVALUATION

L'objectif de ces formations est d'offrir des modèles théoriques et des outils pratiques de référence pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement territorial. Trois modules distincts, complémentaires et adaptables sont proposés :

- **Le diagnostic territorial** : préalable indispensable à la conception de tout projet de développement, ce module présente un cadre d'analyse pour concevoir et réaliser le diagnostic socio-économique d'un territoire.
- **Le montage ou l'élaboration des projets de territoires** : savoir utiliser et mettre en œuvre les méthodes d'élaboration de projet reconnues par les principaux bailleurs de fonds internationaux (cadre logique, dimensions techniques et institutionnelles, etc.).
- **L'évaluation des projets et des politiques de développement territorial** : ce module propose des outils méthodologiques pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation de projet ou de politique territoriale.

Contact et information : requier@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.31.88

QUALITÉ EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION

Le management de la qualité est de plus en plus considéré comme l'une des composantes essentielles dans la gestion des organismes de formation et d'enseignement supérieur. Cette formation-action vous permettra d'apprendre tout en construisant les premiers éléments de votre système de management qualité. La formation vise à :

- Comprendre l'intérêt et les grands principes d'une démarche qualité de type ISO 9001
- Identifier et décrire le périmètre sur lequel la démarche qualité sera déployée (ses processus, ses « acteurs », ...)
- Evaluer les risques inhérents à l'activité
- Concevoir et planifier la mise en œuvre et/ou le suivi du système de management qualité.

Contact et information : luye@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.04.60.52

COMMUNICATION ÉCRITE ET AUDIOVISUELLE : OUTILS ET MÉTHODE

Le CIHEAM-IAMM propose des formations aux outils et méthodes dans les domaines de la médiatisation des enseignements et des contenus scientifiques : diffusion en ligne, écriture audio-visuelle, maîtrise linguistique de l'écrit.

Contact et information : arragon@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.60.34

EXEMPLES DE FORMATION COURTE DELOCALISEE

GESTION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES DE LA PARCELLE AU TERRITOIRE : SIMPHY, UN JEU DE SIMULATION POUR L'AIDE À LA DÉCISION

Cet outil simule les risques sanitaires et environnementaux de changements de pratiques sur un territoire grâce à une mise en situation. Il permet un dialogue direct avec et entre les participants et permet un apprentissage du processus de concertation. Il est reconnu par le Commissariat général du développement durable français comme un outil innovant pour impliquer les acteurs dans les processus d'évaluation et de conception de mesures de gestion des risques phytosanitaires.

Contact et information : legrusse@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.60.23

ANALYSE DES FILIÈRES ET DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : MÉTHODES ET APPLICATIONS

Ce module a pour objectifs d'apporter des outils de compréhension et d'analyse du fonctionnement d'une filière pour :

- Comprendre les mécanismes d'interdépendance, les rapports de force, les conflits et les enjeux qui caractérisent les agents économiques d'une filière, ainsi que la création de valeur au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Être capable de développer des stratégies et politiques de filières sur la base d'une vision intégrée.
- Identifier les liens, les complémentarités et les antagonismes entre l'approche filières, les approches territoriales et les approches sectorielles.
- Sensibiliser les acteurs à l'intérêt de l'approche filière pour un développement territorial inclusif.

Contact et information : cobacho@iamm.fr - + 33 (0)4 67.04.60.11





CENTRE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Labellisé « Qualité Français Langue Etrangère » - Certifié ISO 9001



2018/2019

OBJECTIF

Acquérir une compétence suffisante en français, favoriser une bonne intégration socio-culturelle, professionnelle et/ou suivre une formation universitaire en France.

PROGRAMME

Créé en 1979, le Centre de Français Langue Etrangère (CFLE) du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) propose les formations suivantes :

CAMPUS D'ÉTÉ

(8 – 15 personnes)

Ces cours collectifs se déroulent au rythme de 20h par semaine, sur une durée pouvant aller de 2 à 10 semaines de juillet à septembre.

→ **Français général** : communication orale et écrite, civilisation.

Coût : 2 semaines = 440 € / 4 semaines = 820 €

6 semaines = 1 160 € / 8 semaines = 1 470 €

10 semaines = 1 670 €

COURS COLLECTIFS INTENSIFS

(4 – 15 personnes) Octobre à juin

→ **Formule 15h /semaine**

Coût : 14 semaines = 1 660 € / 28 semaines = 3 230 €

→ **Formule 9h /semaine**

Coût : 14 semaines = 1 230 € / 28 semaines = 2 385 €

STAGE DE COMMUNICATION ET D'EXPRESSION ÉCRITE

Le stage porte sur l'**organisation du discours écrit** : techniques d'écriture, organisation d'un écrit académique, valorisation orale d'un travail académique.

2 sessions de 20 h à raison de 2h /semaine :

Session 1 : octobre-décembre ; Session 2 : janvier-avril

Coût Session 1 : 170 € / 20 heures

Coût Session 2 : 230 € / 28 heures

COURS INDIVIDUALISÉS

Dans cette formule, le volume horaire et les contenus sont déterminés après évaluation des besoins.

Packs 4h = 136 € / 10h = 330 € / 15h = 480 € / 20h = 600 €

ADMISSION

- Age : **18 ans minimum**

- Frais d'inscription : inclus dans nos tarifs sauf français scientifique

- Justificatif de ressources et attestation de couverture sociale sont à fournir

CERTIFICATION

Toute formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de stage spécifiant le niveau atteint.

PRÉPARATION AU DELF OU DALF

(en groupe de 6 personnes minimum)

Les cours se déroulent au rythme de 20h par semaine, sur une durée pouvant aller de 2 semaines à 10 semaines.

Coût : 250 € par semaine et par stagiaire

COURS COLLECTIFS DU SOIR

3 sessions de 20 h à raison de 2h /semaine

Horaires : 17h30-19h30

Sessions : octobre-décembre / janvier-avril / mai-juillet

Coût : 120 € / 20 heures (tarif étudiant)

FRANÇAIS SCIENTIFIQUE

Français général et scientifique (sciences du vivant, agronomie), formation aux compétences requises en milieu universitaire.

Coût : 250 € /semaine - tarif dégressif à partir de 4 semaines

FORMATION DE FORMATEURS

Durée : 2 semaines - 20h /semaine

Coût : 590 € / 2 semaines

(pour un groupe minimum de 3 personnes)

Responsable :

Yamina DJENKAL-BENDAHDANE

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.02 ou 60.26

E-mail : cfla@iamm.fr

www.fle-montpellier.com

REMARQUE :

toute demande de formation fait l'objet d'une étude des besoins et donne lieu à un montage spécifique, ainsi qu'à une modification du coût en fonction du nombre d'heures souhaité et du nombre de stagiaires.



CIHEAM-IAMM, 3191 Route de Mende, 34093 Montpellier Cedex 5, France - Tél. : (33) 04 67 04 60 00 - Fax : (33) 04 67 54 25 27



APPUI AUX FORMATIONS DOCTORALES MÉDITERRANÉENNES

2018/2019

OBJECTIF

Le CIHEAM-IAMM a toujours été un lieu d'accueil et nous voulons systématiser cette fonction et la rendre prioritaire. Nous accueillons des doctorants, mais également des enseignants et des chercheurs associés pour une période déterminée ou en période sabbatique ou encore dans le cadre de programmes de recherche.

LE CIHEAM-IAMM, LABORATOIRE D'ACCUEIL DE DOCTORANTS

Les doctorants accueillis au **Laboratoire d'Accueil Méditerranéen en Economie et Sciences Sociales (LAMES)** du CIHEAM-IAMM sont insérés dans les équipes de recherche de l'Institut. A ce titre, ils bénéficient d'un appui scientifique assuré par les enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM et des ressources de l'Institut (bureaux, salle de travail, centre de documentation).

Les séjours peuvent être de courte ou de moyenne durée en fonction du lieu d'inscription en thèse.

- ➔ Un doctorant inscrit dans une université d'un pays partenaire, lorsque son travail s'intègre à un projet collaboratif avec le CIHEAM-IAMM, peut être accueilli pour plusieurs séjours de courte durée au cours de sa thèse.
- ➔ Un doctorant inscrit dans une université française, et dont le directeur ou le co-directeur de thèse est un enseignant-chercheur du CIHEAM-IAMM, peut être accueilli pour toute la durée de sa thèse.

Une collaboration privilégiée est entretenue avec plusieurs universités françaises, et plus particulièrement avec la formation doctorale conjointe Montpellier SupAgro - Université Montpellier « Economie et gestion du développement agricole, agro-alimentaire et rural ».

En moyenne, le CIHEAM-IAMM accueille 30 à 50 doctorants par an, pour des séjours de courte, moyenne ou longue durée.

Responsable : Hatem BELHOUCETTE

Tél. : (33) (0)4 67.04.39.96

E-mail : belhouchette@iamm.fr

Contact : Isabelle FERRIER

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.45

E-mail : lames@iamm.fr

ADMISSION

Les projets doctoraux accueillis par l'espace-recherche doivent être liés à l'un des axes thématiques structurant les activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut :

- ➔ **Agriculture méditerranéennes**
- ➔ **Alimentation durable**
- ➔ **Choix publics**
- ➔ **Filières agroalimentaires**
- ➔ **Territoires ruraux**

Pour les doctorants de courte durée, l'admission est proposée par son enseignant-chercheur référent au CIHEAM-IAMM. Le travail doctoral doit également s'inscrire dans le cadre de relations institutionnelles avec des centres de recherche et de formation du bassin méditerranéen.

Pour les doctorants de longue durée, une candidature doit être déposée au LAMES ; le comité doctoral du CIHEAM-IAMM décide des admissions. Les inscriptions en doctorat se font directement auprès des écoles doctorales concernées.

ALLOCATIONS DE RECHERCHE

Pour les doctorants de longue durée, une fois l'admission prononcée après sélection des candidats par le comité doctoral du CIHEAM-IAMM, le LAMES décide des allocations de recherche. Ces allocations de recherche peuvent couvrir l'ensemble du cursus doctoral. Par ailleurs, des allocations ponctuelles peuvent être octroyées pour des séjours de courte durée ou pour amorcer une thèse.

DIPLOMES

Les diplômes sont propres aux universités les délivrant, l'Institut étant simplement laboratoire d'accueil.



INFORMATIONS À L'INTENTION DES CANDIDATS EN MASTER 2



① Niveau et procédures d'admission

Le niveau d'admission requis est de 4 années d'études minimum après le Baccalauréat (équivalent à 240 ECTS) dans les domaines de l'économie, des sciences humaines ou de l'agronomie. L'expérience professionnelle est valorisée.

L'admission se fait sur dossier (sauf cas exceptionnel). Un comité de sélection composé des enseignants-chercheurs du CIHEAM-IAMM examine les dossiers de candidature et propose un classement selon la qualité des dossiers (notes obtenues, cursus suivi, compétences acquises, etc.). Les candidats répondant aux critères académiques requis seront convoqués en fonction du nombre de places disponibles. En cas de désistement, les nouveaux candidats seront convoqués à partir d'une liste d'attente. Les inscriptions par correspondance ne sont pas autorisées.

② Les modalités d'inscription

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- contracter une assurance de couverture maladie et hospitalière,
- se présenter au Service Enseignement et Scolarité (SES) muni de la lettre de convocation, d'une photocopie du passeport, d'une attestation d'assurance maladie et hospitalière et d'une attestation de responsabilité civile. Ces assurances peuvent être souscrites dans votre pays d'origine (si vous êtes étranger, il doit être clairement mentionné que vous êtes couvert sur le territoire français) ou sur place (le service scolarité vous guidera).
- s'acquitter des droits d'inscription annuels (230 €).

L'accomplissement des modalités d'inscription auprès du Service de l'Enseignement et de la Scolarité (SES) donne lieu à l'obtention d'une carte d'étudiant qui permet l'accès au Centre de documentation, aux salles et aux réseaux informatiques.

③ Les documents délivrés

A la fin de la formation, le CIHEAM-IAMM délivre automatiquement et gratuitement à chaque étudiant un relevé de notes détaillant les modules d'enseignement, le nombre de crédits équivalents et les notes obtenues, et, en collaboration avec les établissements partenaires :

- une attestation de réussite,
- un diplôme mentionnant la qualification obtenue et la spécialisation,
- un "Supplément au Diplôme" (diploma supplement).

④ Les droits d'inscription et les frais de formation

Les droits d'inscription annuels sont de 230 €. Les frais de formation sont de 400 €/mois (hors assurances, frais de séjour, voyage aller-retour pays).

Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles (cf. paragraphe suivant).

Pour plus d'informations sur les frais de formation, contactez le Service Enseignement et Scolarité (SES).

⑤ Les bourses

Le CIHEAM-IAMM attribue des bourses aux candidats des pays membres du CIHEAM, en fonction de la qualité des dossiers. Les bourses couvrent la prise en charge des frais de formation (coût mensuel de la formation) et des frais de séjour (logement au campus du CIHEAM-IAMM, repas de midi à la cafétéria du campus et assurance). Les pays membres du CIHEAM sont les suivants : Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie.

Dans le cas où vous n'êtes pas ressortissant d'un pays membre du CIHEAM, informez-vous des possibilités d'attribution de bourses auprès de votre gouvernement, du conseiller culturel de l'Ambassade de France de votre pays ou auprès d'autres organismes nationaux ou internationaux.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Comment le remplir ?

Il est obligatoire de compléter son formulaire de candidature en ligne : <http://candidature.iamm.fr>

Une fois cette saisie terminée, vous pourrez accéder à l'impression papier de votre formulaire de candidature.

Attention, seule la version finale papier (qui devra être envoyée par courrier postal) sera acceptée.

Le dossier de candidature papier **doit être arrivé** au Service de l'Enseignement et de la Scolarité (SES) du CIHEAM-IAMM **avant le 20 avril 2018**. Il doit comprendre :

- » Formulaire de candidature **imprimé et signé**
- » Lettre de motivation précisant votre projet professionnel et les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre une formation au CIHEAM-IAMM
- » Curriculum Vitae
- » Photocopie certifiée conforme de votre diplôme universitaire le plus élevé
Votre diplôme doit être accompagné d'une traduction officielle en français ou en anglais s'il est dans une autre langue. Dans le cas où vous obtiendriez votre diplôme à la fin de l'année universitaire en cours, vous devrez fournir le détail des cours suivis jusque-là et une attestation de votre Directeur, précisant la date d'obtention éventuelle du diplôme.
- » Photocopies certifiées conformes des relevés de notes de vos années d'études supérieures
Vos relevés de notes doivent être accompagnés d'une traduction officielle en français ou en anglais s'ils sont dans une autre langue
- » Pour les non francophones : Certificat de niveau en langue française
- » Si vous êtes actuellement fonctionnaire de votre gouvernement : Autorisation hiérarchique
- » Acte de naissance
- » 4 photos d'identité obligatoirement découpées (préciser nom et prénom au dos)

Où l'adresser ?

CIHEAM-IAMM

Service Enseignement et Scolarité (SES)

3191, route de Mende

34093 MONTPELLIER Cedex 5 (France)

Tél.: (33) (0)4 67 04 60 46/31 90 - Fax : (33) (0)4 67 54 25 27

Email : ses@iamm.fr

Quand recevrez-vous la réponse pour votre admission ?

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai 2018.

Formulaire de candidature

à envoyer à :

CIHEAM-IAMM - Service Enseignement et Scolarité (SES)
3191, route de Mende - 34093 MONTPELLIER Cedex 5 (France)

Priorité donnée aux candidatures effectuées en ligne : <http://candidature.iamm.fr>

NE REMPLIR le présent formulaire papier QUE SI vous avez de sérieux problèmes de connexion internet

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019

ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :

L'orthographe du nom et du prénom doit être identique à celle de votre passeport

Né(e) le : Nationalité :

Pays de naissance : Ville de naissance :

Sexe ⁽¹⁾ : ☐ masculin ☐ féminin

Situation de famille : ☐ célibataire ☐ marié(e) Nombre d'enfants :

Adresse actuelle :

Adresse entre mai et août :

Tél. : Fax : E mail :

PROGRAMME DE MASTER 2 (ne faire qu'un seul choix)⁽¹⁾

- ☐ Ingénierie des projets et des politiques publiques
- ☐ Gestion agricole et territoires
- ☐ Économie du développement agricole, de l'environnement et alimentation
- ☐ Chaînes de valeur et agrologistique

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.



EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

(s'il y a lieu et si cette expérience vous paraît pertinente pour la formation que vous demandez)

Depuis combien d'années exercez-vous une activité professionnelle suivie ? année(s)

Précisez le titre et la fonction de votre dernière activité exercée :

.....

Précisez le nom de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité (Nom de l'organisme / Pays) :

.....

Nom et adresse de votre dernier employeur avec numéro de téléphone ou e mail :

.....

.....

RÉFÉRENCES

Donnez le nom de deux personnes du milieu universitaire ou professionnel qui peuvent vous fournir une lettre de recommandation (*pour des raisons de rapidité de traitement des dossiers, il vous est recommandé de joindre ces lettres à votre formulaire de candidature. Les lettres de recommandation doivent être obligatoirement originales et dans une enveloppe cachetée*).

o Référence 1

Titre, Nom, Prénom :

Adresse professionnelle :

Tél. : Fax : E mail :

Lien avec le candidat :

Lien avec le CIHEAM-IAMM :

o Référence 2

Titre, Nom, Prénom :

Adresse professionnelle :

Tél. : Fax : E mail :

Lien avec le candidat :

Lien avec le CIHEAM-IAMM :

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Le français est-il votre langue de travail ? oui ☐ non ☐

Quels sont les diplômes ou certificats que vous avez obtenus en langue française :

.....

.....

Joindre le certificat ou diplôme obtenu en indiquant bien le niveau de français (certificat du Service culturel de l'Ambassade de France ou du Consulat, ou autre).

FORMATION UNIVERSITAIRE

Qualification : ☐ Agronome ☐ Économiste ☐ Autre (précisez) :

Intitulé du diplôme (indiquez le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu) :

Lieu (nom de l'établissement et pays) :

Année de début de la formation : Année de fin de la formation :

Détail des études supérieures :

Années d'études de à		Nom de l'établissement	Diplômes obtenus	Matière principale

STAGES POST-UNIVERSITAIRES (dates, durée et spécialisation)

Si vous poursuivez actuellement une spécialisation ou un stage post-universitaire, décrivez en quelques mots le titre et le sujet de votre étude, ainsi que les résultats que vous avez obtenus jusqu'alors :

.....
.....
.....

MOTIVATIONS

o Pourquoi voulez-vous travailler sur ce sujet ?

.....
.....

o Indiquez trois sujets sur lesquels vous aimeriez travailler :

1]

.....

2]

.....

3]

.....

o A votre avis, la formation que vous suivrez au CIHEAM-IAMM s'insère-t-elle bien dans votre cursus professionnel ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

o Avez-vous déjà travaillé sur ce sujet ? : oui ☐ non ☐

Si oui, détaillez ci-dessous :

1] Etudes, recherches, rapports écrits (administratifs, universitaires), projets :

.....
.....
.....

2] Modules universitaires suivis (décrivez le contenu des modules et précisez les notes obtenues)

.....
.....
.....
.....

Indiquez les cours en sciences économiques que vous avez suivis pendant vos études universitaires (décrivez le contenu et indiquez le total en crédits et en heures) et les notes que vous avez obtenues :

.....
.....
.....

o Envisagez-vous de poursuivre des études en Doctorat ?

oui ☐ non ☐

Matières, spécialisation :

Quelles sont les raisons qui vous orientent vers ce choix ?

.....
.....
.....

o Comment avez-vous obtenu des informations sur notre institut ? (Ne cochez que la case correspondant au moyen par lequel vous avez identifié le CIHEAM-IAMM **en premier lieu**).

☐ Web

☐ Documentation écrite

☐ Bouche à oreille

Autre (précisez) :

LISTE DE VÉRIFICATION

Cochez les documents que vous joignez à votre dossier de candidature, indiquez bien les pièces manquantes et la date à laquelle vous pouvez nous les envoyer :

- ☐ Formulaire de candidature imprimé et signé
- ☐ Lettre de motivation précisant votre projet professionnel et les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre une formation au CIHEAM-IAMM
- ☐ Curriculum Vitae
- ☐ Photocopie certifiée conforme de votre diplôme universitaire le plus élevé.
Votre diplôme doit être accompagné d'une traduction officielle en français ou en anglais s'il est dans une autre langue. Dans le cas où vous obtiendriez votre diplôme à la fin de l'année universitaire en cours, vous devrez fournir le détail des cours suivis jusque-là et une attestation de votre Directeur, précisant la date d'obtention éventuelle du diplôme.
- ☐ Photocopies certifiées conformes des relevés de notes de vos années d'études supérieures
Vos relevés de notes doivent être accompagnés d'une traduction officielle en français ou en anglais s'ils sont dans une autre langue
- ☐ Pour les non francophones : Certificat de niveau en langue française
- ☐ Si vous êtes actuellement fonctionnaire de votre gouvernement : Autorisation hiérarchique
- ☐ Acte de naissance
- ☐ 4 photos d'identité obligatoirement découpées (préciser nom et prénom au dos)

Remarques :

- En cas d'admission, veuillez noter que vous devrez présenter une attestation d'assurance maladie et de responsabilité civile le jour de votre inscription. Ces assurances peuvent être souscrites dans votre pays d'origine (si vous êtes étranger, il doit être clairement mentionné que vous êtes couvert sur le territoire français) ou sur place, au moment de votre inscription. Le Service de l'Enseignement et de la Scolarité (SES) vous guidera dans les démarches.
- Les lettres de recommandation doivent être obligatoirement originales et dans une enveloppe cachetée.

BOURSES

Avez-vous demandé à bénéficier d'une bourse auprès d'un organisme national ou international autre que le CIHEAM-IAMM* ?

☐ oui ☐ non

Si oui, avez-vous obtenu une réponse positive ? ☐ oui ☐ non

Nom et adresse de cet organisme :

.....

Si non, souhaitez-vous bénéficier d'une bourse du CIHEAM-IAMM* ⁽¹⁾ ? ☐ oui ☐ non

** Je m'engage à informer le CIHEAM-IAMM si j'obtiens une bourse après l'envoi de mon formulaire de candidature.*

Je certifie que les déclarations ci-dessus ou réponses aux questions posées sont exactes.

Date :

Signature :

(1) Exclusivement pour les pays suivants : Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie.
Les bourses seront attribuées après sélection des dossiers de candidature.

